



Choisir son abonnement « particulier » pour la balise inReach ?

Comme pour les téléphones portables, il est nécessaire de souscrire un abonnement auprès d'un opérateur de télécommunication avant de pouvoir utiliser votre balise. Dans le cas de la balise inReach, c'est son fabricant américain Delorme qui fournit à la fois les télécommunications Iridium et les services de la plateforme (cartographie, messagerie, lien avec les réseaux sociaux Facebook et Twitter).

Le tarif des abonnements dépend de la formule choisie soit de la durée d'engagement : 1 mois minimum avec l'option « Freedom Plan » ou 12 mois pour l'abonnement « Annual » (cf. 1^{ère} étape)

La souscription à un abonnement se fait directement sur le site <https://explore.delorme.com> et les règlements seront effectués à l'aide de votre carte bleue en USD.

Néanmoins, nous pouvons nous charger des démarches administratives pour un coût de 25€ TTC (option « INREACH-READY »).

1^{ère} étape : choix de la formule (durée d'engagement)

Nouveau chez Delorme, la formule Freedom Plan !

Finis les engagements de 4 mois non-modulables, Delorme lance Freedom Plan, une nouvelle formule qui ravira tous les **utilisateurs occasionnels et saisonniers**. Plus de souplesse, plus de services inclus, et des prix toujours aussi séduisants ! De plus, la formule Freedom Plan est valable sur tous les abonnements Delorme !

- engagement minimum d'1 mois
- possibilité de suspendre l'abonnement sans frais
- pendant la suspension, toutes les données de votre compte sont conservées
- possibilité de modifier le type d'abonnement sans frais, que ce soit pour une catégorie supérieure...ou inférieure !
- frais annuels de 24,95\$

Elle existe toujours : la formule « Annual »

Si **vous utilisez votre balise toute l'année**, alors il vous sera plus avantageux de souscrire à un contrat « Annual » avec 12 mois d'engagement.

Les frais d'activation uniques sont de 19.95\$.

Il est possible de modifier le type d'abonnement à tout moment, sans frais pour passer à une catégorie supérieure ou moyennant 24,95\$ pour passer à une catégorie inférieure.

Il est également possible de passer de la formule « Freedom Plan » à la formule « Annual » à tout moment et sans frais à condition de vous réengager pour 12 mois minimum.

2^{ème} étape : choix de l'abonnement :

Quel type d'abonnement choisir ?

Il existe 4 types d'abonnements, choisissez celui qui vous correspond !



- Le « Safety Plan » est à souscrire si vous avez un usage limité de la balise (qui servira essentiellement à transmettre quelques messages pour rassurer vos proches ou d'éventuels SOS sans forcément être utilisée pour sa fonction de suivi)
- Le « Recreation Plan » est de loin l'abonnement le plus prisé car il permet un usage illimité de messages prédéfinis et points de tracking. Il inclut également 40 messages SMS par mois.
- Pour les gros consommateurs de SMS, l'abonnement « Expedition Plan » n'offre plus 120 SMS par mois mais SMS illimités ! Pratique pour alimenter un blog plusieurs fois par jour ou recevoir les bulletins météo !
- Enfin, l'« Extreme Plan », **nouveauté 2014**, permet une fréquence de suivi très élevée (toutes les 2 minutes) et ravira ceux qui souhaitent un suivi en temps quasi-réel !

	Safety Plan	Recreation Plan	Expedition Plan	Extreme Plan
Appels de détresse	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité
SMS	10	40	Illimité	Illimité
Messages prédéfinis	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité
Fréquence des points de suivi	10min+	10min+	10min+	2min+
Points de suivi/tracking	0,10\$ par point	Illimité	Illimité	Illimité
Prix mensuel				
Contrat annuel	11,95\$	24,95\$	49,95\$	79,95\$
NOUVEAU! Freedom Plan (1 mois minimum)	14,95\$	34,95\$	69,95\$	99,95\$
Hors-forfait				
Prix par message	0,50\$	0,50\$	N/A	N/A

Le tarif des abonnements dépend de la formule choisie et de la durée d'engagement : 1 mois minimum avec l'option « Freedom Plan » ou 12 mois pour l'abonnement « Annual » (cf. 1^{ère} étape)

Quelques conseils et astuces

Nous vous recommandons de privilégier une carte bleue VISA Premier ou MASTERCARD Gold pour minimiser les frais bancaires liés à une transaction en devise.

Quelques précisions utiles

Un abonnement « particulier » ne peut pas être souscrit par une société, association ou même personne physique qui envisage d'en faire commerce (revente, location, leasing...) ou de l'utiliser dans le cadre d'une activité professionnelle (voir paragraphe 7.1 des Conditions Générales [http://files.delorme.com/manuals/inReach_STC\(US\)-EULA.pdf](http://files.delorme.com/manuals/inReach_STC(US)-EULA.pdf)).

Pour un usage professionnel, veuillez contacter le service client à contact@sierraecho.fr

Dans le cas de la formule « Freedom Plan », votre abonnement peut être « suspendu » après 1 mois d'activité (en contactant le service client Delorme au +1 207 846 89 00). Sauf avis contraire, votre abonnement sera automatiquement réactivé sans frais à sa date anniversaire, ou avant sur simple demande de votre part.



A l'issue de votre période d'engagement, vous pouvez annuler votre abonnement (« Deactivate »).

Le prix de la messagerie est identique quel que soit le sens de transmission (message entrant ou sortant).

Un message envoyé à plusieurs destinataires (email ou SMS) compte pour un seul message.

Les prestations sont facturées mensuellement. Les abonnements sont payables d'avance. Les communications hors forfait sont payables a posteriori.

Lorsque vous transmettez un message de la balise à destination d'un téléphone mobile (par SMS), le message est tout d'abord acheminé par satellite jusqu'à la plateforme Delorme qui le transfère vers le portable en utilisant le réseau GSM du destinataire (Orange, SFR, Bouygues, Virgin, Free). Il n'y a pas de frais complémentaire lié à ce transfert. En revanche, Delorme ne peut pas garantir le bon acheminement vers tous les opérateurs mondiaux. En l'occurrence, pour la France, certains clients ont signalé des problèmes d'acheminement vers des mobiles Orange. Il est possible de contourner ce problème en utilisant le service sms/mms de l'opérateur (i.e. +33611223344@orange.fr). Renseignez-vous auprès de votre opérateur.

Lorsque vous utilisez votre balise en mode « tracking », celle-ci va transmettre automatiquement votre position toutes les 10 minutes (valeur par défaut) à la plateforme Delorme. Ces positions vont être placées sur la carte MapShare. Il n'y a aucun frais complémentaire lorsqu'un internaute consulte votre carte MapShare.